PROJECT' EURE

LE MAG N°6

MAGAZINE DE SAINT GEORGES SUR EURE

MAI 2021

OUVERTURE D'UNE 7ÈME CLASSE

P 6-7

UNE ENTREPRISE QUI NE CONNAIT PAS LA CRISE !

sommaire

Édito p3

Écoles p4-5

Entreprise Dantan Déménagements p6-7

1er Triathlon de Saint Georges p8

Parc Léo Lagrange p9

État Civil - Tribunes p10

Coup de Project'Eure sur... ..... p11

Culture p12

PROJECT'EURE
N°6 - MAI 2021

Directeur de la publication : Jacky GAULLIER

Comité de rédaction :
Delphine PICHOT TOURTAUD, Xavier ROBERT,
Jérôme TESTE
Impression : Imprimerie CHAUVEAU (Gellainville 28)
Conception : Pauline COUTANCEAU
Crédit photos : Mairie de Saint Georges sur Eure

PRINTEMPS NE RIME PAS AVEC INCIVILITÉS

L'arrivée des beaux jours s'accompagne d'une véritable explosion de la nature et de ses couleurs. Les verts tendres des arbres tranchent avec les champs fleuris de colza. Le printemps nous enchante et, comme chaque année, exprime la renaissance à la vie, un message d'espoir, une envie d'évasion ...

En attendant les grandes escapades, la nature omniprésente, à votre porte, vous invite aux promenades et à profiter de notre bel environnement, de notre canal et de notre rivière embellie. Afin de découvrir ou redécouvrir ces espaces, nous vous proposerons prochainement, comme nous vous l'avons promis, des sentiers pédestres balisés.

Ce changement de saison est également synonyme de vie en plein air. Quoi de plus normal que de vouloir profiter de ces belles et longues journées à l'extérieur ! Mais encore faut-il respecter ce que dame nature nous offre, respecter la vie de chacun et respecter les biens de la collectivité.

Nous sommes, hélas, toujours confrontés aux dépôts sauvages d'immondices.
Ces dépôts d'ordures sont illégaux, quels qu'en soient la nature ou le volume, dans un lieu où ils ne devraient pas s'y trouver.
Ils constituent une nuisance évidente pour l'environnement. Outre le fait de porter atteinte à l'harmonie et la qualité des espaces naturels, de provoquer des nuisances visuelles et olfactives, ces dépôts sauvages d'ordures représentent des menaces de blessure, d'intoxication et de risque d'incendie.

Les dépôts de déchets sauvages sont strictement interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Malheureusement, ils font encore partie de notre paysage alors que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

Il suffit malheureusement de quelques individus irresponsables pour que l'harmonie de notre quotidien soit agressée et menacée.

En outre, je constate une recrudescence de chiens laissés en liberté sur le domaine public avec tous les risques que cela engendre (risques d'accidents, morsures, peurs, déjections...)

Les propriétaires de ces animaux doivent obligatoirement les tenir en laisse.

Récemment, j'ai constaté la destruction et la dégradation des biens de notre collectivité par quelques enfants livrés à eux-mêmes.

Certains de leurs actes auraient pu avoir des conséquences dramatiques sans mon intervention rapide. En effet, pour une de leurs actions, le hasard a voulu que je sois le témoin visuel de leur acte.

J'ai convoqué les enfants avec leurs parents en Mairie. Lors de ces échanges, j'ai apprécié la coopération active des parents et les en remercie.
Il y a eu une prise de conscience de « réparer » la portée de ces actes avec l'approbation de leurs parents. C'est donc dans l'intérêt de ces jeunes adolescents et pour mettre l'accent sur l'apprentissage des normes et valeurs sociales, que je leur ai proposé d'effectuer des travaux pour l' intérêt de notre commune.
Ils ont été encadrés par nos agents des services techniques.

Ces jeunes adolescents de notre commune étaient également accompagnés, dans la réalisation de leurs bêtises, par quelques camarades des communes environnantes. Et comme tout finit par se savoir dans nos villes et villages où tout le monde se connaît, j'ai pu, en collaboration avec mes collègues Maires des communes concernées, intervenir plus rapidement et directement auprès de ces adolescents et de leurs parents.

Depuis plusieurs mois, notre réseau actif d'élus locaux nous permet ainsi d'agir immédiatement dès qu'une dégradation est constatée. Nous ne laisserons aucune place, ni ne tolérerons ces actes d'incivilité sur notre commune.

Toutes ces nuisances et dégradations ont évidemment un coût pour notre collectivité. L'argent dépensé pour réparer ces méfaits devrait plutôt être utilisé pour améliorer le quotidien de nos administrés.

La sécurité et la quiétude de notre commune étant l'affaire de tous, je compte sur le civisme et la responsabilité de toutes et tous.

C'est donc dans cet état d'esprit, de volonté de sécurité et de tranquillité maximales pour notre commune, que nous travaillons actuellement sur ce dossier avec les Maires des communes limitrophes.
Nous sommes également aidés par Richard LIZUREZ, Vice-président de Chartres Métropole chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur l'agglomération, pour améliorer la sécurité de chacun.
Plusieurs pistes sont à l'étude, telles la création d'une police inter-communale, le détachement d'une police de l'agglomération ou bien encore l'aide de gendarmes réservistes.

Comme vous le savez, votre qualité de vie à Saint Georges sur Eure est notre priorité. Sans sécurité, il devient malheureusement difficile de profiter pleinement et sereinement de notre cadre de vie que nous affectionnons tant.

Vous pouvez compter sur la pleine implication de votre municipalité pour évoluer dans une commune où il fait réellement bon vivre.

Votre Maire
Jacky GAULLIER

NOS ÉCOLES
EN PLEINE FORME

" Nous nous réjouissons de l'ouverture de cette 7ème classe qui vient récompenser les efforts quotidiens de la municipalité, des enseignants, des agents communaux et des parents d'élèves en faveur de la jeunesse.

Dès la rentrée prochaine, l'école élémentaire accueillera 163 élèves et l'école maternelle 105 élèves environ.

Cette ouverture permettra de baisser les effectifs par classe et, par conséquent, d'apporter une offre d'enseignement encore meilleure à nos enfants . "

Françoise MAILLY, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires.

C'est LA bonne nouvelle de cette année scolaire pour nos écoles.

Le nombre d'enfants scolarisés sur la commune étant en constante progression, l'Éducation nationale vient de confirmer l'ouverture d'une septième classe pour notre école élémentaire.

Cette ouverture de classe est un réel indicateur de bonne santé de notre commune.

LES AVANTAGES LIÉS À CETTE OUVERTURE

✓ Un suivi encore plus personnalisé des élèves et une prise en charge individuelle pour la réussite de tous.

✓ Une plus grande disponibilité de l'enseignante pour répondre aux difficultés de chacun.

✓ Des enseignements intégrant plus facilement des ateliers de manipulation et la mise en place de démarches d' investigation par les élèves (mise en œuvre d'expériences pour tester, comprendre, apprendre).

✓ Un plus grand nombre de classes à simple niveau.

Les mesures de protection sanitaires instaurées ces derniers mois dans les écoles n'ont pas freiné la dynamique pédagogique.
La Directrice de l'école élémentaire et son équipe enseignante continuent de mettre en place des activités pédagogiques pour les différentes classes.

Depuis janvier, les élèves ont pu participer à leur traditionnelle journée carnaval et ont eu la chance d'être les acteurs de projets culturels.

Un projet "Fables de la Fontaine", en partenariat avec la médiathèque, a été proposé aux classes de CE1 et CE2.
L'objectif de cette activité fut de mettre en scène les fables du *Corbeau et du Renard*, de la *Cigale et la Fourmi* et du *Renard et la Cigogne*, à travers des dialogues revisités.

Un projet "Musique", présenté par Benjamin STEFFAN, Directeur de l'école de musique, a permis aux classes de CP, CE1 et CE2 de découvrir les instruments, de travailler sur le rythme et de perfectionner l'apprentissage de chants.

Côté sport, les élèves de CM1 et CM2 s'initieront au Base-Ball, sous la houlette de l'association C'Chartres Base-Ball et Softball, via six interventions sur les mois de mai et juin.

Enfin, la nature sera également au programme au travers du projet "Carré Potager" au Parc Léo Lagrange, pour une sensibilisation des élèves au jardinage.

Une fin d'année scolaire avec un programme riche et intense !

Sophie PICOUL, Directrice par intérim de l'école maternelle

« *Les mesures sanitaires ont fait perdre une partie de l'âme de notre école : plus de classes tournantes, plus de classe projet, plus de chorale, récréations échelonnées, …*

Nous essayons néanmoins de faire au mieux pour que les enfants n'en subissent pas les conséquences, et trouvons qu'ils s'adaptent plutôt bien dans la majeure partie des cas.

Si la situation évolue favorablement, nous envisageons d'offrir un spectacle aux enfants d'ici la fin de l'année scolaire avec l'aide financière de l'APE. »

Marie DEPEINT, Directrice de l'école élémentaire

« *On ne peut pas nier le caractère anxiogène de la situation sanitaire et les contraintes liées au protocole sanitaire toujours en évolution.*

Le port du masque a été un grand changement mais les enfants ont une capacité d'adaptation très impressionnante.

Dans l'immense majorité, ils se conforment et respectent les règles imposées sans difficulté. Ils apprécient plus que tout, de se retrouver à l'école avec leurs camarades et leur enseignante.

Le règlement mis en place est compris et respecté par tous.
L'équipe enseignante a remarqué que les élèves étaient particulièrement investis dans les différents projets. »

L'ENTREPRISE QUI FAIT RAYONNER SAINT GEORGES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES !

Nous poursuivons notre mise en lumière des commerces et entreprises qui dynamisent notre commune.
Ce mois-ci, coup de Project'Eure sur la société Dantan Déménagements.

C'est une société familiale, dirigée par Jean-Philippe DANTAN, qui a vu le jour à Saint Georges au début des années 90. Basée à ses débuts au domicile du chef d'entreprise, elle s'est ensuite installée en 1995 sur le site de la rue du Général de Gaulle. Emplacement qu'elle occupe toujours aujourd'hui.
De trois salariés à ses débuts, l'entreprise de Jean-Philippe DANTAN s'est développée au fil des années jusqu'à compter près de trente salariés à ce jour.
En pleine période estivale, le nombre d'employés peut monter jusqu'à quarante.

« Dantan Déménagements » est, comme son nom l'indique, une société de déménagement mais également de garde meubles.
L'entreprise s'adresse à tous types de clients, du particulier aux entreprises, en local comme à l'international.
Le Chili, la Nouvelle Calédonie, les Antilles, les Etats Unis ou encore la Namibie comptent parmi les destinations assurées par l'entreprise de Saint Georges.

La société ne manque pas de projets avec la construction d'un garde meuble supplémentaire de 1600 m². Livraison prévue fin 2021.

DES CLIENTS PRESTIGIEUX

Le riche carnet d'adresses de la société, associé à une solide réputation, permet à l'entreprise Saint Georgienne de compter de nombreuses personnalités parmi ses clients.

Le chef étoilé Alain PASSARD, l'acteur de cinéma Jean LEFEVRE, le journaliste Aymeric CARON, le Lido de Paris et le handballeur Nikola KARABATIC figurent, entre autres, parmi la liste des nombreux clients ayant fait confiance à la société dirigée par Jean-Philippe DANTAN.

Mais c'est du côté du milieu du Football professionnel que la liste des clients faisant appel au déménageur Saint Georgien est la plus impressionnante. Aimé JACQUET, Dominique ROCHETEAU, Philippe BERGEROO, Antony MARTIAL et... Zinédine ZIDANE ont tous sollicité les hommes de notre commune pour assurer le transport de leurs meubles et affaires personnelles.

Jean-Philippe DANTAN se souvient très bien du déménagement du champion du monde 1998 qu'il a dû organiser dans le plus grand secret.
« *Le transfert historique de Zinédine ZIDANE, passant de la Juventus de Turin au Réal de Madrid en 2001, fut accompagné, dans l'ombre, par notre société qui a déménagé l'ensemble des meubles du footballeur et de sa famille. C'est donc dans le plus grand secret que toutes les affaires personnelles de Zinédine ZIDANE ont été stockées pendant quatre mois à Saint Georges sur Eure !* »

UN SAINT GEORGIEN AUTODIDACTE

Jean-Philippe DANTAN, né en 1958, a grandi à Saint Georges sur Eure.

Avant de se lancer dans le secteur du déménagement, l'actuel chef d'entreprise a débuté sa carrière au sein de trois anciennes entreprises situées sur notre commune : les usines « Galvagaine », « Moteurs Alexandre » et « Armel » devenue aujourd'hui « DMA ».

C'est en 1981 que Jean-Philippe DANTAN crée sa société de messagerie au sein du Réseau « France Express ». Sa principale activité étant le transport d'archives, c'est donc tout naturellement qu'il s'oriente au début des années 90 vers le secteur du déménagement.

Le patron de la société « Dantan Déménagements » fut longtemps actif au sein du tissu associatif de notre commune via le club de Football qu'il a présidé durant 15 ans au cours des années 80 et 90.

Aujourd'hui, c'est un chef d'entreprise heureux de l'évolution de sa société qu'il a réussi à développer tout en lui conservant un esprit familial.

Pour Jean-Philippe DANTAN : « *Il faut aimer les gens pour pouvoir aller loin et bien faire son travail . Je suis particulièrement fier d'avoir permis à plusieurs salariés de voyager à travers la France et le Monde. Le métier de déménageur n'est, certes, pas un métier facile, mais c'est un métier d'avenir car il ne sera jamais remplacé par des ordinateurs ».* Enfin, le grand amateur de football rappelle que *« l'esprit d'équipe et d'entraide est la force de nos salariés et plus globalement de notre entreprise.* »

« NOTRE PREMIER TRIATHLON AURA BIEN LIEU LE 13 JUIN »

Le prochain grand événement à Saint Georges sur Eure sera le triathlon organisé par le club de triathlon de Chartres métropole (CM Tri) en juin prochain. À cette occasion, nous donnons la parole à Olivier NOGUES, membre du comité d'organisation.

Project'Eure : Le triathlon aura-t-il lieu en juin prochain ?
Olivier NOGUES : Oui, notre 1er Triathlon à Saint Georges aura bien lieu en juin prochain mais pas le 6 juin comme initialement prévu. En raison de la crise sanitaire, notre club et la municipalité de Saint-Georges, avons jugé qu'il était plus raisonnable de le repousser d'une semaine, au 13 juin, afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre de personnes comme l'exigent le protocole de déconfinement et la Préfecture d'Eure et Loir.

P'E : Quel va être le format de ce Triathlon ?
O.N : Cette année, compte tenu des incertitudes concernant la possibilité d'organiser des événements, nous avons pris la décision avec la municipalité, d'organiser une rando triathlon, qui est une manifestation qui aura pour but de faire découvrir la pratique de cette discipline. Vous pourrez pratiquer les trois sports enchaînés, sans pression ni esprit de compétition car cette année, pas de podium, ni de chrono ou de classement.

P'E : Comment se déroule une rando triathlon ?
O.N : Le départ d'une rando triathlon est le même que pour un triathlon normal. Les participants commencent avec la natation qui aura lieu dans l'étang communal. Chacun, à son rythme, suit le parcours balisé par des bouées. A la sortie de l'eau, pas besoin de courir jusqu'au parc à vélo car ce qui compte, ce n'est pas le chrono mais la prise de plaisir. La partie vélo est aussi balisée et comptera plusieurs circuits de distances différentes. Les sportifs finiront cette épreuve par la partie course à pied. Ils pourront donc choisir de participer à cette rando triathlon en individuel ou en équipe.

P'E : Les mesures sanitaires pourront-elles être respectées ?
O.N : Pour organiser un tel événement, les équipes du CM Tri vont mettre en place une organisation où les contacts sur place seront limités. De ce fait, il n'y aura pas de point de restauration, ni de buvette, pour limiter les rassemblements. Les concurrents bénéficieront d'un sac de ravitaillement et les inscriptions se feront en ligne. Toutes les infos sont sur le site cmtri.org ou en contactant l'équipe d'organisation via le mail organisations.cmtri@gmail.com.
Sachez que les équipes techniques du CM Tri travaillent activement au maintien de cette rando Triathlon, en totale solidarité avec la municipalité de Saint Georges sur Eure, la Préfecture d'Eure et Loir ainsi que les bénévoles mobilisés.

P'E : Un dernier mot ?
O.N : Je tenais à préciser que toute l'équipe d'organisation du Chartres métropole Triathlon sera heureuse d'accueillir les participants dans le plus grand respect des règles sanitaires et de la plus grande sécurité possible pour son 1er triathlon en eau libre dans le cadre magnifique du site de St Georges sur Eure.
Nous remercions par avance tous nos partenaires et la mairie de St Georges sur Eure pour leur accueil ainsi que la facilité et la confiance qu'ils nous offrent afin d'organiser un tel événement.
Que vous soyez novices ou confirmés, chacun trouvera du plaisir et de la joie à se jeter à l'eau et enchaîner à son rythme les trois disciplines sans chrono pour cette première édition.

Nous vous attendons nombreux, et d'ici le 13 juin, bonne préparation à tous !

LE PARC LÉO LAGRANGE POURSUIT SA MUTATION

Après l'installation des nouveaux jeux pour enfants et avant l'arrivée du nouveau City Park (cf article ci-dessous), notre beau et verdoyant Parc Léo Lagrange vient de s'enrichir d'une toute nouvelle table de tennis de table et d'un terrain de pétanque qui ne demandent qu'à accueillir balles, boules et cochonnets !

Nous avons vraiment hâte de profiter à nouveau de ce cadre apaisant, en famille ou entre amis, durant les longues journées et soirées d'été qui se profilent.

Il est désormais grand temps de ressortir les raquettes de ping-pong et les boules de pétanque !

UN NOUVEAU CITY PARK EN PROJET

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre de loisirs intercommunal* sur l'actuel emplacement du City Park, il est envisagé de déménager et moderniser cet espace de jeux.

L'actuel City Park, situé rue Jean Moulin, a vécu. Après 20 ans d'intense utilisation, votre Municipalité réfléchit activement à son remplacement, par un équipement de dernière génération, afin de limiter les nuisances sonores auprès du voisinage.

La nouvelle structure sera installée au Parc Léo Lagrange, côté rue du Général de Gaulle, sur l'ex emplacement de l'ancien petit terrain d'entraînement de football.
Ce nouvel endroit présente de nombreux atouts.

Outre le fait de regrouper les équipements de jeux extérieurs sur un seul et même espace, le nouveau City Park sera positionné à l'opposé des jeux pour petits enfants, et éloigné de l'étang.
La tranquillité et la quiétude des pêcheurs ne seront donc pas impactées par cette nouvelle aire de jeux.

Les différentes générations, tout en étant réunies au même endroit, seront suffisamment éloignées pour ne pas se gêner.
La vaste étendue du Parc Léo Lagrange, qui ne demande qu'à se développer, le permet.
La future localisation du City Park, qui bénéficiera de son propre accès, restera visible de tous depuis la rue du Général de Gaulle afin d'assurer sa sécurité.

(*) Nous reviendrons plus en détail sur ce grand projet dans les prochains numéros de votre magazine Project'Eure

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

16 mars 2021
PINGUET Tiago

07 avril 2021
GUITTARD Albane

MARIAGES

03 avril 2021
TROUILLET Maxime et BESNARD Elodie

03 avril 2021
LÉON Philippe et ROBIN Corinne

07 mai 2021
FAVRE Timothée et AUGUSTE Marcelline

VIE MUNICIPALE

Il est possible de consulter, à tout moment, l'intégralité des comptes-rendus des réunions de votre conseil municipal sur le site internet de la commune via le lien suivant : https://saint-georges-sur-eure.fr/vie-municipale/compte-rendu-du-conseil.

Les comptes-rendus sont également consultables sur les panneaux d'affichage public situés dans le bourg et dans chaque hameau.

DÉCÈS

07 mars 2021
NADAL Jennifer

21 mars 2021
GIL Manuel

30 mars
MASSON née PORS Viviane

04 avril 2021
TRICOTET Roland

05 avril 2021
BRUNET Christophe

1er mai 2021
PETIT Michel

04 mai 2021
MONGUILLON Robert

TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Tribune St Georges naturellement audacieuse

Un an déjà que nous subissons la crise sanitaire, contraintes et confinements successifs n'ont toujours pas maitrisé la pandémie, on nous annonce le retour à une vie plus optimiste.

Mais la mauvaise maîtrise de la stratégie vaccinale, les peurs engendrées par les médias quant aux vaccins, retardent considérablement le retour aux jours heureux et insouciants.

Pour ceux qui ont eus la chance d'être vaccinés, ce n'est pas pour autant le bout du tunnel car il faudra encore maintenir longtemps les gestes barrières et le port du masque.

Car même si le vaccin empêche les formes graves du virus, avant d'éradiquer la maladie, il faudra attendre que 70% de la population soit vaccinée pour atteindre l'immunité collective et ainsi empêcher le virus de circuler, en cassant les chaînes de contamination, il est peu probable avant 2022.

À la crise sanitaire, succédera la crise économique nous le voyons déjà à l' échelle communale avec la fermeture de certains commerces ; comment survivre après tant de mois de fermetures, même sous perfusion économique ?

Par conséquent une crise sociale nous attend, l'accompagnement social devra être renforcé, d'autant plus que la fracture numérique laisse bien des publics au bord du chemin.

Il en sera de même pour les associations, retrouveront-elles leurs adhérents, après une année de contraintes et de restrictions ? Les performances sportives seront-elles à nouveau au rendez-vous après un arrêt des entrainements, et des compétitions ?

Les différents niveaux de collectivités devront poursuivre leurs aides afin d' amortir les principaux effets de la pandémie.

Protéger les citoyens, le commerce, l'industrie et les associations est primordial pour retrouver une ville active où il fait bon vivre.

Prendre soin des autres et rester prudents doivent être encore les maîtres-mots durant tout l'été.

Sachez pouvoir compter sur notre écoute.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Notre parti politique se nomme « Saint Georges sur Eure »

Alors que de nombreux élus sont candidats pour des mandats supplémentaires, de notre côté, nous préférons consacrer notre temps et notre énergie pour St Georges.

Le cumul des mandats ne fait pas partie de notre philosophie. Nous vous l'avons promis lors des dernières élections municipales, vous nous l'avez demandé en nous apportant votre confiance et nous respectons cet engagement.

Nul besoin de courir après tel ou tel mandat pour faire entendre la voix de Saint Georges sur Eure. Au contraire !

Notre liberté d'opinion et notre absence d'étiquette politique nous permettent de travailler, en toute indépendance, avec tous les élus et toutes les collectivités, quelles que soient leurs couleurs politiques.

La politique politicienne n'a pas sa place dans notre commune.

Ici, notre boussole, ce n'est ni la droite, ni la gauche, ni le centre. Ce qui nous guide, c'est vous, les St Georgiennes et St Georgiens.

Oui, nous le revendiquons, notre parti se nomme « Saint Georges sur Eure » !

Depuis déjà un an, nous agissons tous ensemble pour vous apporter le meilleur. Et ce n'est qu'un début !

Vos élu(e)s de la majorité municipale

COUP DE PROJECT'EURE SUR...
GUIDA MARTINS

Nos employés municipaux œuvrent quotidiennement pour le confort et la qualité de vie des Saint Georgiennes et Saint Georgiens.
Souvent dans l'ombre, peu connus, nos différents agents sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de notre commune.

Ce mois-ci, nous avons souhaité mettre en lumière Guida MARTINS, une femme avenante, souriante et dynamique qui œuvre quotidiennement au service de notre collectivité.
Après avoir exercé dans le secteur du conditionnement au sein de l'entreprise "Moteurs Alexandre", Guida MARTINS travaille depuis trois ans pour notre commune.

Ses missions sont plurielles et essentielles telles l'entretien de la mairie, la désinfection de l'école élémentaire trois fois par jour et la présence, chaque midi, au restaurant scolaire auprès des élèves dont elle apprécie le contact et les échanges.

Guida MARTINS apprécie le contact avec les enfants le midi au restaurant scolaire

Un agent municipal aux petits soins pour la mairie

ENFIN UNE PARENTHÈSE CULTURELLE !

Depuis le mois de février, les élèves étudient les fables de La Fontaine. Elles ont été dialoguées pour les faire jouer en saynètes aux enfants.

A l'occasion du quatre centième anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine, le ministère de l'Éducation Nationale organise un concours "Fête des fables, Faîtes des fables" auquel participent les élèves de CE1 et CE2 de notre commune.

Plus d'une année sans exposition, sans concert, sans théâtre, sans cinéma, ... sans Culture en mode « présentiel ».

Pouvoir contempler de jolies créations ou œuvres artistiques, entendre en direct le son de musiciens, rire d'une pièce de théâtre, échanger en toute simplicité de ce qui nous nourrit et nous amuse ... tous ces moments culturels et ludiques nous manquent !

Saisissons l'arrivée de la douceur printanière pour vous proposer enfin quelques événements.

Notre commune nous offre la chance de pouvoir accueillir du public dans un environnement agréable et spacieux, permettant ainsi de respecter les contraintes de distanciation entre autres.

Aussi, nous mettons tout en œuvre pour vous proposer, en mai et juin, quelques événements : un moment musical dans le jardin de la mairie, une exposition autour de notre médiathèque...

Les dates vous seront communiquées par les canaux auxquels vous commencez à vous habituer, à savoir Panneau Pocket et Facebook ainsi que par affichage en médiathèque.

Nous avons hâte de vous retrouver !